

[Français]

LE CHÔMAGE

M. Laurent Lavigne (Beauharnois—Salaberry): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Une étude menée par un groupe d'experts sur les coûts économiques du chômage, pour le compte du Forum québécois pour l'emploi, nous apprend que le chômage a provoqué un manque à gagner de 32 milliards de dollars pour la société canadienne. De plus, l'étude démontre que le Canada a un chômage plus élevé que la plupart des pays industrialisés.

Le ministre confirme-t-il la conclusion de l'étude selon laquelle la diminution récente du taux de chômage serait due avant tout à une réduction du nombre de personnes à la recherche d'un emploi et non à la création d'emplois?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, il n'y a pas de doute, et d'ailleurs nous l'avons dit nous-mêmes, qu'il y a eu une réduction dans le domaine des demandes d'emplois, ce qui a vraiment créé la diminution qu'on a eue dans les chiffres.

Il faut quand même dire que pendant le mois le plus récent, on a créé 48 000 emplois, et dans les deux derniers mois, 114 000 emplois, ce qui est quasiment un record des cinq ou six dernières années. Alors, nous sommes très fiers de ce record. Ceci étant dit, pour ce qui est de la citation reliée à l'énorme coût du chômage, le député a entièrement raison.

● (1440)

D'ailleurs, pour nous, c'est une des raisons pour lesquelles, contrairement au Parti réformiste, la baisse du déficit passe non seulement par les coupures, mais par la création d'emploi. C'est la meilleure façon de nous donner vraiment un déficit et une situation financière qui soient adéquats.

M. Laurent Lavigne (Beauharnois—Salaberry): Monsieur le Président, quand le ministre entend-il proposer une véritable stratégie de relance de l'emploi? Reconnaît-il qu'en refusant d'appliquer dès maintenant la réduction du taux de cotisation à l'assurance-chômage à 3 \$, il retarde d'un an les 40 000 emplois qu'il avait proposé de créer, en 1995, par cette mesure dans son budget?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, je veux dire en même temps, et c'est d'ailleurs pour cela que notre approche est très équilibrée, qu'il faut baisser le déficit pour créer de l'emploi, pour créer une stabilité économique dans le pays.

Malheureusement, on aimerait beaucoup baisser la cotisation de l'assurance-chômage immédiatement, mais il va falloir trouver l'argent pour le faire et cela nécessitera la réforme de l'assurance-chômage proposée par mon collègue, le ministre du Développement des ressources humaines.

Quand vous regardez le budget, au point de vue des programmes d'apprentissage, si au lieu de vous obstiner à vous opposer aux programmes de mon collègue, tels que le programme de création d'emplois pour les jeunes ou le programme de la forma-

Questions orales

tion des travailleurs plus âgés, vous vouliez coopérer avec nous, on pourrait créer beaucoup plus d'emplois.

* * *

[Traduction]

LES PRODUITS DU TABAC

Mme Shaughnessy Cohen (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Santé.

Les jeunes femmes fument beaucoup plus que les jeunes gens. C'est d'autant plus inquiétant que nous savons désormais que les fabricants américains des produits du tabac ajoutent à leurs cigarettes quelque 600 produits chimiques, dont 13 sont reconnus dangereux pour la santé.

Quelles mesures la ministre entend-elle prendre pour s'assurer que les fabricants des produits du tabac canadiens renseignent la population sur les additifs que contiennent leurs produits?

L'hon. Diane Marleau (ministre de la Santé): Monsieur le Président, la députée soulève une question qui intéresse tous les Canadiens.

Tous les Canadiens ont le droit de savoir ce que contiennent les produits du tabac qu'ils consomment, ce qui entre dans leurs poumons et ce qui se dégage autour d'eux dans l'atmosphère lorsqu'ils fument.

Je suis déterminée à faire toutes les pressions possibles auprès des compagnies canadiennes pour qu'elles aussi dévoilent la liste des ingrédients qui entrent dans la fabrication de leurs produits. Si elles ne le font pas, les Canadiens pourront tenir pour acquis que les 599 ingrédients qui entrent dans la fabrication des cigarettes américaines se trouvent aussi dans les cigarettes canadiennes.

* * *

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Patrimoine canadien.

Nous essayons encore de savoir le véritable coût du programme des langues officielles au Canada. Le commissaire a déclaré que les Forces canadiennes avaient consacré 35 millions de dollars au bilinguisme au cours du dernier exercice financier. Le ministère évalue ces coûts à 47 millions de dollars et ajoute qu'il se pourrait qu'ils soient plus élevés que cela.

Le ministre admettra-t-il que le gouvernement ignore le coût réel du bilinguisme et adoptera-t-il un système précis pour déterminer ce coût?

Le Président: Le débat d'aujourd'hui porte sur le sujet de la question du député. Cependant, j'autorise le ministre à y répondre s'il le désire.

L'hon. Michel Dupuy (ministre du Patrimoine canadien): Monsieur le Président, tous les chiffres sur les dépenses engagées par le gouvernement du Canada au titre des langues officielles sont contenus dans le rapport du commissaire aux langues officielles. Je peux indiquer la page si c'est nécessaire. Les chiffres sont tous là.